

OFFRE DE SERVICES DE L'ÉQUIPE DE L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DU CISSS MC

L'organisation communautaire est une **pratique professionnelle** d'intervention collective. Elle s'adresse en priorité à des populations affectées par des **problèmes sociaux**, dans une visée de **changement social**. L'organisation communautaire vise l'amélioration des **conditions de vie**, la réduction des **inégalités sociales**, le **développement du pouvoir d'agir**, la **participation citoyenne**, ainsi que **l'inclusion sociale**, en cohérence avec des valeurs de respect, d'autonomie, de solidarité, de démocratie et de justice sociale.



Axes du travail d'organisation communautaire

Développement des communautés locales

Nous intervenons en développement des communautés majoritairement en accompagnant des concertations et regroupements d'organisations sur le territoire, notamment auprès des tables de développement social, de quartiers et les tables de concertation thématiques (petite enfance, jeunesse, aînés, sécurité alimentaire, etc.)

Exemples :

- Soutenir une corporation à but non lucratif dans l'achat d'une église à Le Moynes et accompagner la mise en œuvre d'un centre à vocation communautaire, offrant des services directs à la population du secteur.
- Contribuer à l'organisation d'activités réseautage pour les familles vivant des situations de vulnérabilités afin de briser l'isolement tout en créant des liens avec les organismes de la Table petite enfance Chemin d'API.

Soutien aux organismes du milieu

Le soutien aux organismes se définit comme une aide technique et un soutien professionnel, requis dans le cadre de l'accomplissement de leur mission. Les activités de soutien constituent toujours une réponse à une demande provenant directement des organismes et les interventions peuvent être d'intensité variable.

Exemples :

- Soutenir un conseil d'administration en lien avec son rôle et ses responsabilités ou animer des assemblées générales annuelles.
- Accompagner le conseil d'administration et l'équipe de travail dans les démarches de planification stratégique.

Soutien aux programmes de santé publique et actions sur les déterminants sociaux de la santé

L'équipe d'organisation communautaire agit sur les déterminants sociaux de la santé en initiant ou en soutenant des actions collectives. En collaboration avec les nombreux partenaires, l'équipe s'assure que ces programmes de santé publique se modulent en fonction du contexte et des réalités sociales.

Exemples :

- Soutenir un comité de travail issu de la table de développement de Saint-Hubert pour le développement de jardins à partager pour que les citoyens aient accès à des fruits et légumes et développent des connaissances sur le jardinage.
- Accompagner un organisme dans le développement de logements sociaux pour des personnes à mobilité réduite.
- Accompagner un comité composé de représentants des municipalités rurales de la MRC et des organismes communautaires jeunesse afin de consulter les jeunes pour connaître leurs besoins et mettre en place des actions spécifiques pour eux-ci.

Contribution aux personnes et services et à la responsabilité populationnelle

L'organisation communautaire facilite la jonction entre les équipes du CISSSMC, les différents partenaires de la communauté et les citoyens. L'organisateur communautaire est ainsi appelé à participer aux diverses instances et à travailler en soutien aux gestionnaires, aux équipes des programmes-services et à divers comités du CISSSMC afin de mettre à profit sa connaissance fine du territoire. L'objectif est de permettre aux équipes cliniques de mieux connaître la communauté et d'établir des partenariats avec les acteurs communautaires afin de définir une offre de services complémentaires.

Exemples :

- Sensibiliser aux réalités des clientèles immigrantes afin d'offrir des services de santé accessibles et adaptés.
- Mettre en lien des parents, des organisations communautaires et le CISSS afin de travailler ensemble pour rehausser les services pour la clientèle ayant une déficience intellectuelle.
- Favoriser le maillage et la cohérence avec les organismes du territoire dans le cadre de la mise en place d'Aire ouverte.